

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01319 Numéro SIREN : 484 299 854 Nom ou dénomination : 3 C.D.B. AGENCEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt 11152

Désignation de l'entreprise : 3 C.D.B. AGENCEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise 7, rue du clos 77100 Meaux		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 48429985400030		Néant ☐	
		Exercice clos le, 30092019	
		Net	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement		AB	
Frais de développement		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	629
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	43 565
Autres immobilisations corporelles		AT	195 360
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières		BH	2 277
TOTAL (II)		BJ	241 831
		BK	157 648
		BK	84 183
		BL	
		BN	
		BP	
		BR	
		BT	
		BV	
		BX	2 147 853
		BZ	80 004
		CB	
		CD	
		CF	354 013
		CH	25 304
		CJ	2 607 174
		CW	
		CM	
		CN	
		CO	2 849 005
		IA	185 723
			2 663 282
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété :		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		3 C.D.B. AGENCEMENT		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50.000..)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	180	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	142 381	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	301 423	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	498 984	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	17 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	17 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	11 292	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 546 823	
	Dettes fiscales et sociales			DY	457 728	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	12 456	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB	119 000	
TOTAL (IV)			EC	2 147 298		
Écarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 663 282		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 147 298	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3 C.D.B. AGENCEMENT				Néant ☐				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens ; services }	FD	5 490 546	FE		FF	5 490 546	
		FG	1 764	FII		FI	1 764	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 492 310	FK		FL	5 492 310	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	12 298	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	32 664	
	Autres produits (I) (II)					FQ	2 492	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 539 763	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	879 532	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 190 616	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 821	
	Salaires et traitements *					FY	551 068	
	Charges sociales (10)					FZ	314 510	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements ; - dotations aux provisions }				GA	34 542	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	17 000
	Autres charges (12)					GE	69	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 020 157	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	519 606	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	60	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	60		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	854	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	854		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	- 794	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	518 812	

(RÉFÉRENCE : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 C.D.B. AGENCEMENT		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	2 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	104 679		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	3 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI	107 679		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			II	-105 179		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ			
Impôts sur les bénéfices *			IK	112 210		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			IL	5 542 324		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			IM	5 240 900		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			IN	301 423		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IO		
	(2)	{	produits de locations immobilières	IY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	IP	17 976	
	- Crédit-bail immobilier		IQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 664	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
		obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	PENALITES ET AMENDES		104 679			
AUTRES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		3 000				
CESSION D'IMMOBILISATION				2 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

N° 2053-SD - (SDNC-DGFIP) - Novembre 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 3 C. D. B. AGENCEMENT										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Concédées à une réévaluation primitive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et augmentations de poste à poste		
CORPORELLES	INFORMELLES	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	629	KJ		KI		
	CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
		Constructions	Sur sol propre	Droit Compensatoire	I9		KJ		KK		KL	
			Sur sol d'autrui	Droit Compensatoire	M1		KM		KN		KO	
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Droit Compensatoire	M2		KP		KQ		KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Droit Compensatoire	M3		KS	30 635	KT		KU	12 930
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	61 581	KW		KX	
			Matériel de transport *				KY	99 518	KZ		LA	11 707
			Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 325	LC		LD	7 230
			Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG	
			Immobilisations corporelles en cours				LI		LJ		LK	
		Avances et acomptes				LK		LL		LM		
		TOTAL III				LN	214 058	LO		LP	31 867	
		FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8I	
Autres participations				8L		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 277	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	2 277	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	216 964	OJ		31 867		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Démunitions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		3		4		
CORPORELLES	INFORMELLES	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CO		D0		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	629	IX		
	CORPORELLES	Terrains				IP		IX		IY		
		Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
			Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	43 565	ML		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	61 581	MO	
			Matériel de transport				IV	7 000	MP	104 225	MR	
			Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	29 555	MU	
			Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MX	
			Immobilisations corporelles en cours				MY		NZ		NA	
		Avances et acomptes				NC		ND		NE		
		TOTAL III				NY	7 000	NI	238 925	NI		
		FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OW	
Autres participations				IQ		OX		OY				
Autres titres immobilisés				II		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 277	2G				
TOTAL IV				I3		NJ	2 277	2I				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	7 000	OL	241 831	OM		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

L'exercice N clos le

30092019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis I du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3 C.D.B. AGENCEMENT

Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2031) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 3 C.D.B. AGENCEMENT

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	629	PF		PG		PH	629
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 958	QA	6 012	QB		QC	25 970
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	23 040	QE	6 305	QF		QG	29 345
	Matériel de transport	QH	74 841	QI	17 610	QJ	7 000	QK	85 451
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 638	QM	4 616	QN		QO	16 253
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	129 478	QV	34 542	QW	7 000	QX	157 019
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	130 107	ØP	34 542	ØQ	7 000	ØR	157 648

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NI			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV
Total général non tendu (NP + NQ + NR)	NW		Total général non tendu (NS + NI + NU)	NY		Total général non tendu (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Premes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3 C.D.B. AGENCEMENT		Néant ☐		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE. *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFIP N° 2057 SD 2019

Désignation de l'entreprise : 3 C.D.B. AGENCEMENT										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 277	UV	2 277	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	33 690		33 690					
	Autres créances clients		UX	2 114 163		2 114 163					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (provisionnement consensus) LQ		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	872		872					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	74 445		74 445					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC	4 687		4 687					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	25 304		25 304					
	TOTAUX			VT	2 255 438	VU	2 255 438	VV			
	RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VII	11 292		11 292						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 546 823		1 546 823						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 461		25 461						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 173		37 173						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	22 447		22 447						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	356 736		356 736						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 911		15 911						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 456		12 456						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	119 000		119 000						
TOTAUX			VY	2 147 298	VZ	2 147 298					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 986	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042						

SAS 3CDB AGENCEMENT

Annexe aux comptes annuels

Au 30 septembre 2019



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'M' shape followed by a horizontal line and a small checkmark-like stroke.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2019 dont le total est de 2.663.282 euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 301.423 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Evénements significatifs et faits caractéristiques

- Par jugement du Tribunal de Commerce du 19 février 2019, la société 3CDB Agencements a été condamnée à verser 99 K€ à la société demanderesse ; il n'a pas été fait appel de la décision.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Continuité d'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations sur le bilan - Actif

- Immobilisations

Tableau 2054 - voir annexe 1

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou à leur coût de production. Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Amortissements et dépréciations d'actif

Tableau 2055 - voir annexe 2

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels :	1 an
Constructions :	20 ans
Matériel et outillage :	5 à 10 ans
Installations générales :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	1 à 5 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Mobilier :	10 ans

- Etat des créances

Tableau 2057 – voir annexe 3

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Stock

La valeur brute du stock est déterminée selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Informations complémentaires sur le bilan actif

	Net
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	25 304
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Produits à recevoir par poste de bilan	
Créances liées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations fin.	
Créances clients et comptes ratt.	116 682
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Ecart de conversion actif	

Informations sur le bilan - Passif

▪ Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val.nominale	Capital social
Nombre en début d'exercice	2 500	20,00	50 000
Titres émis			0
Titres remboursés ou annulés			0
Nombre en fin d'exercice	2 500		50 000

▪ Provisions pour risques et charges

Libellés	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Prov. risques techniques	30 000	17 000	30 000	17 000
Prov. risques sociaux				0
Prov. Garantie clients				0
Prov. Amendes et pénalités				0
TOTAL	30 000	17 000	30 000	17 000

▪ Etat des dettes

Tableau 2057 - voir annexe 3

▪ Informations complémentaires sur le bilan passif

	Net
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	119 000
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Charges à payer par poste de bilan	
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 200
Dettes fiscales et sociales	58 158
Autres dettes	10 376
Ecart de conversion passif	

Informations sur le compte de résultat

- Ventilation du Chiffre d'Affaires

Ventilation	France	Export
Vente de marchandises		
Production de biens		
Production de services	5 492 310	
TOTAL	5 492 310	0

- Reconnaissance du chiffre d'affaires : méthode de l'avancement

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode préférentielle de l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des travaux réalisés pouvant être raisonnablement rattachés à l'exécution du contrat.

Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Une provision complémentaire pour risque peut être comptabilisée s'il y a lieu, en cas de perte à terminaison.

- Accroissement et allègements de la dette future d'impôts

N/A

- Composantes du résultat financier

Aucun élément significatif n'est à signaler

- Composantes du résultat exceptionnel

	Net
Produits exceptionnels	
sur opérations de gestion	
sur opérations en capital (PCEA)	2 500
Reprises sur provisions	
Charges exceptionnelles	
sur opérations de gestion	104 679
sur opérations en capital (VNCEA)	3 000
Dotations aux provisions	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-105 179

Autres informations

- Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait à donner indirectement une rémunération individuelle.

- Effectif moyen

Catégorie	Salariés
Cadres	2
ETAM	3
Ouvriers	10
TOTAL	15

- Engagements reçus par la société

Type	Nature	Société concernée	Montant
Cautions	Contregarantie sur engagement par signature	CIC EST	49 649
	Cautions et garantie première demande	CIC EST	342 204
Nantissements	Titres de participation s/emprunt		Néant

- Intégration fiscale

Néant.

- Droit individuel à la formation

Néant.

▪ Indemnités de fin de carrière

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite est estimé à 6 K€.

▪ Crédit d'impôt compétitivité-emploi

La politique comptable retenue par l'entreprise a été de comptabiliser le CICE en diminution des charges sociales. Ce crédit a permis de consolider le fonds de roulement de la société, et à la réduction du coût de la main d'œuvre.

Le montant du CICE 2018 est de 25.081 €.

▪ Engagements de crédit-bail

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres	Total
Valeur d'origine			44 011	44 011
Amortissement				
• Cumul ex. antérieurs			14 596	14 596
• Dotation exercice			11 003	11 003
VNC	0	0	18 412	18 412
Redevances				
• Cumul ex. antérieurs			16 367	16 367
• Montants de l'ex.			11 097	11 097
Total	0	0	27 464	27 464
• à 1 an au plus			10 349	10 349
• Entre 1 et 5 ans			8 780	8 780
• à plus de 5ans			0	0
Total	0	0	19 129	19 129
Valeur résiduelle				
• à 1 an au plus			135	135
• Entre 1 et 5 ans			2 471	2 471
• à plus de 5ans			0	0
Total	0	0	2 606	2 606

Société d'Expertise Comptable
Laurent Baudoin & Associés
92, rue Raoul Briquet
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Tél : 03 21 07 45 04
Email : lbaudoin@eca-groupe.com

3 C.D.B. AGENCEMENT
SAS au capital de 50 000 €
7, rue des Clos
77100 MEAUX
SIRET : 484 299 854 00030

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

A l'associée unique de la SAS 3 C.D.B. AGENCEMENT,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3 C.D.B. AGENCEMENT** relatifs à l'exercice clos le **30 SEPTEMBRE 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SARL au capital de 10 000 € — R.C.S. (ARRAS) : 450 407 895 — Code N.A.F. : 741C.
Numéro SIRET : 450 407 895 00033

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lille
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

Société d'Expertise Comptable
Laurent Baudoin & Associés
92, rue Raoul Briquet
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Tél : 03 21 07 45 04
Email : lbaudoin@eca-groupe.com

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Société d'Expertise Comptable
Laurent Baudoin & Associés
92, rue Raoul Briquet
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Tél : 03 21 07 45 04
Email : lbaudoin@eca-groupe.com

Résultats à terminaison des contrats à long terme

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note page 5 « Reconnaissance du chiffre d'affaires : méthode de l'avancement ». Ces résultats sont dépendant des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT
DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Société d'Expertise Comptable
Laurent Baudoin & Associés
92, rue Raoul Briquet
62223 SAINT NICOLAS LEZ ARRAS
Tél : 03 21 07 45 04
Email : lbaudoin@eca-groupe.com

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

St Nicolas lez Arras
Le 14 février 2020



Pour la SEC LAURENT BAUDOUIN & ASSOCIES,
Laurent BAUDOUIN,

Bilan Actif (Euro) - 3 C.D.B. AGENCEMENT

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 30/09/2019	Net au 30/09/2018	Variation Valeur %	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets	629,00	629,00				
Immobilisations corporelles						
Installations techniques, mat. & out. Industriels	43 564,65	25 969,77	17 594,88	10 676,32	6 918,56	64,80
Autres immobilisations corporelles	195 360,29	131 049,55	64 310,74	73 904,41	-9 593,67	-12,98
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	2 277,03		2 277,03	2 277,03		
TOTAL I	241 830,97	157 648,32	84 182,65	88 857,76	-2 675,11	-3,08
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
Clients et comptes rattachés	2 147 852,8 3	28 074,80	2 119 778,0 3	1 625 905,8 8	493 872,15	30,38
Personnel	872,37		872,37	2 000,00	-1 127,63	-56,38
Etat taxes sur chiffre d'affaires	74 444,51		74 444,51	20 122,69	54 321,82	269,95
Autres créances	4 686,98		4 686,98	29 314,42	-24 627,44	-84,01
Trésorerie						
Disponibilités	354 013,41		354 013,41	669 006,96	-314 993,55	-47,08
Charges constatées d'avance	25 303,96		25 303,96	18 639,84	6 664,12	35,75
TOTAL II	2 607 174,0 6	28 074,80	2 579 099,2 6	2 384 989,7 9	214 109,47	9,05
TOTAL ACTIF	2 849 005,0 3	185 723,12	2 683 281,9 1	2 451 847,5 6	211 434,38	8,82



Bilan Passif (Euro) - 3 C.D.B. AGENCEMENT

	Net au 30/09/2019	Net au 30/09/2018	Variation Valeur %	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	50 000,00	50 000,00		
Réserve légale	5 000,00	5 000,00		
Réserves statutaires ou contractuelles	179,51	179,51		
Autres réserves	142 380,88	142 039,21	341,67	0,24
Résultat de l'exercice	301 423,11	498 341,67	-196 918,56	-39,51
Total I	488 983,50	695 560,39	-196 576,89	-28,26
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	17 000,00	30 000,00	-13 000,00	-43,33
Total III	17 000,00	30 000,00	-13 000,00	-43,33
DETTES				
- Emprunts	11 291,91	24 278,10	-12 986,19	-53,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 546 822,66	1 281 548,76	265 273,90	20,70
- Personnel	25 461,34	5 362,53	20 098,81	374,80
- Organismes sociaux	37 173,12	36 548,57	624,55	1,71
- Etat Impôts sur les bénéfices	22 447,00	59 469,00	-37 022,00	-62,25
- Etat taxes sur chiffre d'affaires	356 735,55	309 907,61	46 827,94	15,11
- Autres dettes fiscales & sociales	15 910,84	2 293,03	13 617,81	593,88
Autres dettes	12 455,99	6 879,56	5 576,43	81,06
Produits constatés d'avance	119 000,00		119 000,00	
Total V	2 147 298,41	1 728 287,18	421 011,25	24,38
TOTAL PASSIF	2 663 281,91	2 451 847,55	211 434,36	8,62



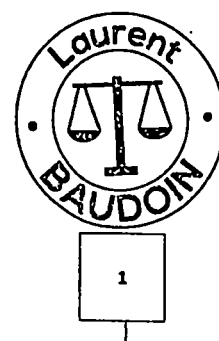
Compte de résultat (Euro) - 3 C.D.B. AGENCEMENT

	Du 01/10/2018 Au 30/09/2019	% C.A.	Du 01/10/2017 Au 30/09/2018	% C.A.	Variation	
					Valeur	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Production vendue	5 492 309,71	100,00	5 882 581,01	100,00	-390 271,30	-6,63
Production immobilisée	12 297,73	0,22			12 297,73	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	32 664,20	0,59	1 512,00	0,03	31 152,20	2 060,33
Autres produits	2 491,58	0,05	8 776,91	0,15	-6 285,33	-71,61
Total	5 539 763,22	100,86	5 892 869,92	100,17	-353 106,70	-5,99
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de m. p. & aut. approv.	879 531,58	16,01	1 769 116,54	30,07	-889 584,96	-50,28
Autres achats & charges ext.	3 190 616,10	58,09	2 498 245,12	42,47	692 370,98	27,71
Impôts, taxes et vers. assim.	32 820,72	0,60	26 794,39	0,46	6 026,33	22,49
Salaires et traitements	551 067,54	10,03	495 193,24	8,42	55 874,30	11,28
Charges sociales	314 510,18	5,73	276 989,78	4,71	37 520,40	13,55
Amortissements et provisions	51 541,81	0,94	94 127,60	1,60	-42 585,79	-45,24
Autres charges	69,45		713,46	0,01	-644,01	-90,27
Total	5 020 157,38	91,40	5 161 180,13	87,74	-141 022,75	-2,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	519 605,84	9,46	731 689,79	12,44	-212 083,95	-28,99
Produits financiers	60,35		49,42		10,93	22,12
Charges financières	854,49	0,02	1 443,42	0,02	-588,93	-40,80
Résultat financier	-794,14	-0,01	-1 394,00	-0,02	599,86	43,03
RESULTAT COURANT	518 811,70	9,45	730 295,79	12,41	-211 484,09	-28,96
Produits exceptionnels	2 500,00	0,05			2 500,00	
Charges exceptionnelles	107 678,59	1,96	796,12	0,01	106 882,47	13 425,42
Résultat exceptionnel	-105 178,59	-1,92	-796,12	-0,01	-104 382,47	-13 111,40
Impôts sur les bénéfices	112 210,00	2,04	231 158,00	3,93	-118 948,00	-51,46
RESULTAT DE L'EXERCICE	301 423,11	5,49	498 341,67	8,47	-196 918,56	-39,51
Bénéfice						

SAS 3CDB AGENCEMENT

Annexe aux comptes annuels

Au 30 septembre 2019



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 septembre 2019 dont le total est de 2.663.282 euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 301.423 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Evénements significatifs et faits caractéristiques

- Par jugement du Tribunal de Commerce du 19 février 2019, la société 3CDB Agencements a été condamnée à verser 99 K€ à la société demanderesse ; il n'a pas été fait appel de la décision.

Règles et méthodes comptables

Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle
- Continuité d'exploitation
- Régularité et sincérité
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations sur le bilan - Actif

- Immobilisations

Tableau 2054 - voir annexe 1

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Une dépréciation est constatée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



- Amortissements et dépréciations d'actif

Tableau 2055 - voir annexe 2

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Logiciels :	1 an
Constructions :	20 ans
Matériel et outillage :	5 à 10 ans
Installations générales :	5 à 10 ans
Matériel de transport :	1 à 5 ans
Matériel de bureau :	3 à 5 ans
Mobilier :	10 ans

- Etat des créances

Tableau 2057 – voir annexe 3

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Stock

La valeur brute du stock est déterminée selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Informations complémentaires sur le bilan actif

	Net
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	25 304
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Produits à recevoir par poste de bilan	
Créances liées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations fin.	
Créances clients et comptes ratt.	116 682
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Ecart de conversion actif	



Informations sur le bilan - Passif

▪ Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Nombre en début d'exercice	2 500	20,00	50 000
Titres émis			0
Titres remboursés ou annulés			0
Nombre en fin d'exercice	2 500		50 000

▪ Provisions pour risques et charges

Libellés	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Prov. risques techniques	30 000	17 000	30 000	17 000
Prov. risques sociaux				0
Prov. Garantie clients				0
Prov. Amendes et pénalités				0
TOTAL	30 000	17 000	30 000	17 000

▪ Etat des dettes

Tableau 2057 - voir annexe 3

▪ Informations complémentaires sur le bilan passif

	Net
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	119 000
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Charges à payer par poste de bilan	
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	15 200
Dettes fiscales et sociales	58 158
Autres dettes	10 376
Ecart de conversion passif	



Informations sur le compte de résultat

- Ventilation du Chiffre d'Affaires

Ventilation	France	Export
Vente de marchandises		
Production de biens		
Production de services	5 492 310	
TOTAL	5 492 310	0

- Reconnaissance du chiffre d'affaires : méthode de l'avancement

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode préférentielle de l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des travaux réalisés pouvant être raisonnablement rattachés à l'exécution du contrat.

Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Une provision complémentaire pour risque peut être comptabilisée s'il y a lieu, en cas de perte à terminaison.

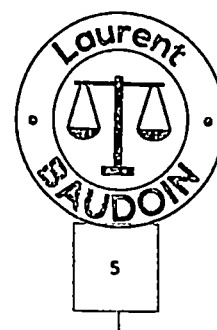
- Accroissement et allègements de la dette future d'impôts

N/A

- Composantes du résultat financier

Aucun élément significatif n'est à signaler

- Composantes du résultat exceptionnel



	Net
Produits exceptionnels	
sur opérations de gestion	
sur opérations en capital (PCEA)	2 500
Reprises sur provisions	
Charges exceptionnelles	
sur opérations de gestion	104 679
sur opérations en capital (VNCEA)	3 000
Dotations aux provisions	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-105 179

Autres informations

▪ Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait à donner indirectement une rémunération individuelle.

▪ Effectif moyen

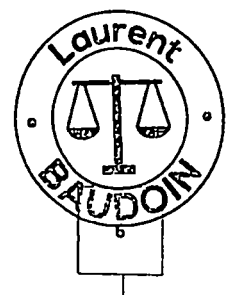
Catégorie	Salariés
Cadres	2
ETAM	3
Ouvriers	10
TOTAL	15

▪ Engagements reçus par la société

Type	Nature	Société concernée	Montant
Cautions	Contregarantie sur engagement par signature	CIC EST	49 649
	Cautions et garantie première demande	CIC EST	342 204
Nantissements	Titres de participation s/emprunt		Néant

▪ Intégration fiscale

Néant.



- Droit individuel à la formation

Néant.

- Indemnités de fin de carrière

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite est estimé à 6 K€.

- Crédit d'impôt compétitivité-emploi

La politique comptable retenue par l'entreprise a été de comptabiliser le CICE en diminution des charges sociales. Ce crédit a permis de consolider le fonds de roulement de la société, et à la réduction du coût de la main d'œuvre.

Le montant du CICE 2018 est de 25.081 €.

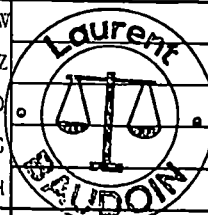
- Engagements de crédit-bail

	Immobilier	Mat. & Outil	Autres	Total
Valeur d'origine			44 011	44 011
Amortissement				
• Cumul ex. antérieurs			14 596	14 596
• Dotation exercice			11 003	11 003
VNC	0	0	18 412	18 412
Redevances				
• Cumul ex. antérieurs			16 367	16 367
• Montants de l'ex.			11 097	11 097
Total	0	0	27 464	27 464
• à 1 an au plus			10 349	10 349
• Entre 1 et 5 ans			8 780	8 780
• à plus de 5ans			0	0
Total	0	0	19 129	19 129
Valeur résiduelle				
• à 1 an au plus			135	135
• Entre 1 et 5 ans			2 471	2 471
• à plus de 5ans			0	0
Total	0	0	2 606	2 606



Désignation de l'entreprise		3 C.D.B. AGENCEMENT		Néant ☐							
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				1		2		3			
						Carrés réservés à une réévaluation privilégiée au cas de l'exercice ou résiliés d'un état en liquidation		Acquisitions, créances, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	629	KE		KF		
	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Donc Compensum	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Donc Compensum	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Donc Compensum	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	30 635	KT		KU	12 930	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	61 581	KW		KX		
	Matériel de transport *				KY	99 518	KZ		LA	11 707	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	22 325	LC		LD	7 230	
CORP.	Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	214 058	LO		LP	31 867	
	Participations évaluées par mise en équivalence				OG		OM		OT		
	Autres participations				OU		OV		OW		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 277	IU		IV		
	TOTAL IV				LQ	2 277	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	216 964	OH		OJ	31 867	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou élimination par suite de liquidation			
				par virement de poste à poste		3		4			
				1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	629	IX		
	Terrains				IP		LX		IY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	43 565	ML		
	Autres				IU		MM	61 581	MO		
	Matériel de transport				IV		MP	7 000	MQ	104 225	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	29 555	
CORP.	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	7 000	NH	238 925	
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7		
	Autres participations				IQ		OX		OY		
	Autres titres immobilisés				II		OB		OC		
	Prêts et autres immobilisations financières				IZ		OE	2 277	OF		
	TOTAL IV				IB		NJ	2 277	NK		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				IA		OK	7 000	OL	241 831	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise 3 C.D.B. AGENCEMENT

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	629	PF		PG		PH	629
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	19 958	QA	6 012	QB		QC	25 970
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	23 040	QE	6 305	QF		QG	29 345
	Matériel de transport	QH	74 841	QI	17 610	QJ	7 000	QK	85 451
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 638	QM	4 616	QN		QO	16 253
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	129 478	QV	34 542	QW	7 000	QX	157 019
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	130 107	ØP	34 542	ØQ	7 000	ØR	157 648

CADRE B

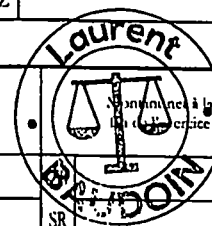
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorp. TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non taxable (NP + NQ + NR)	NW			Total général non taxable (NS + NT + NU)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Z9

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

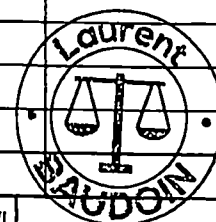
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : 3 C.D.B. AGENCEMENT										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	2 277	UV	2 277	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	33 690		33 690						
	Autres créances clients	UX	2 114 163		2 114 163						
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	872		872						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	74 445		74 445					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	4 687		4 687						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	25 304		25 304						
TOTAUX		VT	2 255 438	VU	2 255 438	VV					
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	11 292		11 292						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 546 823		1 546 823						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 461		25 461						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	37 173		37 173						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	22 447		22 447						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	356 736		356 736						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 911		15 911						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 456		12 456						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	119 000		119 000						
TOTAUX		VY	2 147 298	VZ	2 147 298						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	12 986	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



3 C.D.B. AGENCEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 euros
Siège social : 7 rue des clos 77100 MEAUX
484 299 854 RCS MEAUX

Exercice clos le 30 septembre 2019

Proposition d'affectation du résultat

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 301.423 € de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice : bénéfice 301.423 €

Affectation :

Au versement d'un dividende à concurrence de75.000 €
aux associés

Le solde, soit la somme de226.423 €
au compte « Autres réserves»
qui passe ainsi de 142.381 € à 368.804 €

Totaux 301.423 € 301.423 €

Montant - Mise en paiement

Le dividende brut par action est de 30 euros. Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, à savoir :

Exercice 30/09/2018	498.000 €
Exercice 30/09/2017 +	600.000 €
Distribution de réserves (16/12/2016)	670.000 €
Exercice clos le 30/06/2016	300.000 €

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité suivant décision de l'associé unique du 20 mars 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
LE PRESIDENT

